VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE

No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, ledit ordre signé et daté le 3 septembre 1900

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'ilot borné par les rues Chestnut, Bellecastle, Enforcat et Cordelia. Les améliorations comprenant un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant fournir un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmonds, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham

DÉCÉDÉ.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVÉ,

(DEUX LOTS).

2300.....rue Laharpe.....2302

Encoignure de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900.

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900, dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté 22 février 1887.

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" 6" de face à la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galeries sur le devant, cour sur le côté hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre du soussigné et endossé par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété non hypothéquée. L'acte de vente devant être passé pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruenn, avocat.

16sept—16 23 30—oct 7 14 à date

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops,

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

5 DROPS [TRADE MARK]

J'en n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le Rhumatisme et pour laquelle on a cherché inutilement un remède digne de confiance. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "5 DROPS," fabriqué par la Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago, Ill.

Les "5 DROPS" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du Rheumatisme, non pas, soulageant temporairement, mais opérant une guérison permanente, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "5 DROPS" et de leurs Cures Merveilleuses; je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dédans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de Deux ou Trois semaines, des "5 DROPS" et des Emplâtres "5 DROPS," ils étaient Guéris.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de Rhoumatisme chronique depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de béquilles. Ils vinrent chez moi sans béquilles et se trouvaient disaient — ils, parfaitement bien. Ils attribuaient leur guérison complète aux "5 DROPS" et aux Emplâtres 5 DROPS et ils donnent le présent certificat à la Swanson Rheumatic Cure Company pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la Puissance Curative des "5 DROPS" et des Emplâtres 5 DROPS, en maintes occasions, je puis véritablement les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 29 Août 1899.

Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME? Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?

Ne croyez-vous pas avoir perdu un temps précieux et n'avez-vous pas souffert assez? Dans ce cas, essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" guérissent rapidement et sûrement le Rhumatisme, la Névralgie, la Sciatique, le Lumbago (Mal de dos) les Maladies des Reins, l'Asthme, la Fièvre catarrhale, la Dyspepsie, les Catarrhes de tous genres, la Bronchite, La Grippe, les Maux de Tête, nerveux ou névralgiques, la Faiblesse du Cœur, l'Hydropisie, Maux d'oreilles, le Croup spasmodique et catarrhal, les Maux de Dents, les Etats nerveux, l'Insomnie, les Engourdissements Rampants, les Fièvres paludéennes et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de Rhumatisme, ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques combinées, parceque, ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché, car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00. Pendant les jours qui suivent, nous enverrons gratis un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents Ecrivez aujourd'hui.

SWANSON RHEUMATIC CURE CO., 160-164 E. LAKE STREET, CHICAGO

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof, femme décédée de Louis F. Sivori, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le num ro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant (68) soixante-huit pieds (6) six pouces et 4 quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par (105) cent cinq pieds (3) trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas, voyer, le 5 décembre 1894.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars auvent couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée touchant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines mansarde, galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibules dans le centre, barrière en fer, pavage Schilinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec caution pour cent honorables de l'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquérer devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruenn avocat pour le défendeur.

15 sept—15 16 22 30—oct 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 24 octobre, Maison à double corps de logis avec deux lots de terre, No 1548 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune. MERCREDI, le 24 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 21 septembre 1900, et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Crouzeilles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurant chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citernes, puits dépendances etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U., un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

23 sept—23 30—oct 7 14 21 22 23 24

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

UN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2113 AVENUE JACKSON.

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et als vs Mme Ellen Charlesson et als.

No 62,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. R. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc. et connu comme 2113 avenue Jackson et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès payable en non aliénando, transfert d'assurance, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory avocat.

29 sept—9 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHARINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson. Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 S. Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mars 1883, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis sur frais de l'acquéreur pardevant Fred Adolph, Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LABORE.

No 62,178 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro 643, borné par l'avenue St-Roch et les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres du R. I. pardevant Fergus Kernan, notaire.

SMITH & ROSENBERG.

Encanteurs,

Bureau 312 rue Carondelet.

30 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4 8

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY ET FEMME.

No 12 854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1900 par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Le quart indivis d'intérêt dans et pour deux certains ilets de terre, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné sur la place Indépendance, les rues Solidélie, Musique et Dauphine et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur chacune des rues Josephine et Céleste.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Solidélie Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre, 1835.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de la vente, payant pour les actes de vente pardevant John West, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 sept—23 30—oct 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Atlanta Box Factory et al versus New-Orleans Paper Co. Ltd.

No 62,567—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Papier, Sacs en papier, Ficelles, Plats en bois pour beurre, Pipes Papeteries, et tous autres articles de stock en papiers, pupitres à tambour (roll top desk) et grand pupitre, Pupitres droits, Typewriter et pupitre, Coffre fort, Balances, Traineaux, Eventails électriques, Presse à lettres, etc., et un lot de comptes ouverts.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bur au No 821 rue Gravier — LUNDI, 22 octobre 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 323 et 325 rue Magasin, entre les rues Poydras et Lafayette, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 5 octobre 1900, par l'Honorable juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Juge T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée tous les ordes, meubles, effets mobiliers et comptes ouverts.

Conditions—Comptant.

Edgar M. Cabn, avocat pour le receveur.

7 oct—7 11 14 18 21 22

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SARAH ANN WITHERS femme de JOSEPH M. KENNDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A.

A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune —JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Les trois quarts d'intérêt indivisé dans et pour deux certains ilets de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidélie, Musique et Josephine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidélie et Joséphine, le tout en mesure française; l'ilet 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Joséphine, Musique et Célestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins aux rue Joséphine et Célestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidélie, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions—La moitié ou plus comptant, balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de la vente, payant pour les actes de vente pardevant John West, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct 7 14 21 25

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson—No 62,654—Cour Civile de District Division C. Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Theard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville ou à l'ilet borné par les rues Howard, anciennement St George, Sixième, Septième et Freret, anciennement Jacobs, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 8 sur un devis fait par L. H. Pilié, voyer, sous date du 13 avril 1859, déposé pour référence dans le bureau de M. Benny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 31 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900, et les frais des timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, notaire, et déposant 20 0|0 au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO,

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur,

313 rue Baronne.

7 oct—7 8 14 21 28—nov 4 7 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Ash vs The Southern Chemical and Fertilizing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les améliorations, bâtisses, bouilloires, pompes, machines et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 691, borné par l'avenue Hogan, les rues Clark, Gravier et Perdido, moins une portion dudit ilet mesurant, plus ou moins, dix huit pieds de face à la rue Clark sur une profondeur de soixante dix-sept pieds, entre lignes de côté aboutissant à un point et formant l'encoignure des rues Clark et Perdido d'après un plan annexé à un acte pardevant A. Hero Jr., notaire, le 18 novembre 1872, et moins cette portion transmise à la ville de la Nouvelle-Orléans d'après un acte passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 25 février 1898, et enregistré au Bureau des Transferts dans le livre 169, folio 320, incluant tous les droits, voies et servitudes accordés à la dite Compagnie (défendeurs) en vertu de l'ordonnance No 13900 du Conseil de Ville, et par un acte passé pardevant James J. Woulfe notaire, le 25 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Kernan & Gowland, avocats, pour le plaignant

8oct—5 12 19 26 nov 2 8.

Succession de Owen Glancey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,090—Division C—Attendu que Mme Margaret Glancey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Owen Glancey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

5 oct—5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Sur la rue Magnolia entre la rue Calhoun et la propriété de Foucher (la rue Clara étant l'arrière rue) à 7 ilets de l'avenue St-Charles (facilement approchable) la rue Calhoun étant pavée avec l'asphalte, de l'avenue St Charles à la rue Claiborne.

Mme C. L. Hodding vs Mme Margaret Bothick et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 112, qui est borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun), Victor (maintenant Magnolia) et Léonce (maintenant Clara), et la ligne de la propriété Foucher, et désignés comme lots Nos 14, 15 et 16, et lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir: Lot No 14 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du côté contigu au fond des lots Nos 9 à 13 inclusivement, et cent quarante neuf pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 15, et une largeur sur la ligne du fond de vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes; et les sus mentionnés lots Nos 15 et 16 mesurant chacun trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 14 et 15, cent quarante neuf pieds neuf pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 15 et 16, et cent quarante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 16, faisant face sur la ligne de ladite Propriété Foucher, avec une largeur sur la ligne du fond de chacun de vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

B. R. Forman, avocat pour la plaignante.

8 sept—8 9 14 21 28—oct 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 2612 rue Marengo, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Eureka Homestead Society vs Mme Margaret Isabelle Inneraity, femme de Charles Henry Hiern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,043—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 625, borné par les rues Milan, Magnolia, Marengo et Sud Robertson, ledit morceau ou portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds de l'encoignure des rues Marengo et Sud Robertson et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de la moitié la plus près de la rue Magnolia du lot désigné par le No Deux et l'entier du lot contigu désigné par le No Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Bernard McCloskey & Percy B. Benedict, avocats pour la plaignante.

21sept—21 22 28—oct 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Connue comme le No 1111 rue Franklin, entre les rues Clio et Calliope.

Mme Henrietta Buddig versus la succession de Robert Aitken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre "A" sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, sous date du 16 décembre 1874, et annexé pour références à un acte passé dans le bureau de Andrew Hero, Jr